

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7300393701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7300393701>

Cette annonce a été mise en ligne le **9 août 2022** sur **Actu.fr - Croix du Midi**
Pour le département : **11 - AUDE**

VAL DE SALIS
SARL au capital de 1 008 200 €
Siège social : Domaine de la Ferrandière 11800 AIGUES-
VIVES
432 261 824 RCS CARCASSONNE

AVIS DE DISSOLUTION

Le traité de fusion établi le 15/06/2022 entre :

La société VIGNOBLES DE LA FERRANDIERE, société à responsabilité limitée au capital de 3 500 000 euros, dont le siège social est situé au Domaine de la Ferrandière à Aigues-Vives (11800), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Carcassonne sous le numéro 392 046 017, d'une part ;

La société VAL DE SALIS, société à responsabilité limitée au capital de 1 008 200 euros, dont le siège social est situé au Domaine de la Ferrandière à Aigues-Vives (11800), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Carcassonne sous le numéro 432 261 824, d'autre part ;

Comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Carcassonne et a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 06/07/2022.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux. Elle a donc pris effet le 06/08/2022.

La totalité des parts sociales de la Société Absorbante et de la Société Absorbée étant détenue par la société HOLDING JCM, société par actions simplifiée au capital de 254 715 €, dont le siège social est situé Domaine de Nicole, route de Villeveyrac 34530 Montagnac, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Béziers sous le numéro 488 856 600, depuis une date antérieure à celle du dépôt du traité de fusion au greffe du

tribunal de commerce de Carcassonne, la société VAL DE SALIS, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

